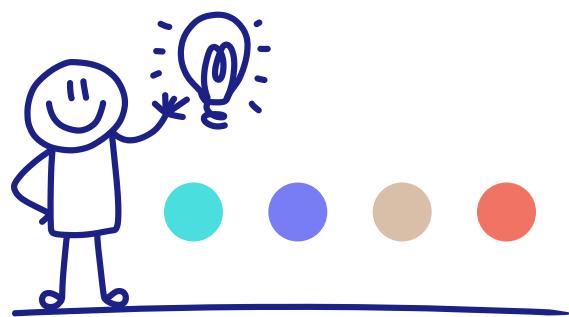


LES CAPTEURS D'INNOVATION SOCIALE



● L'Institut Godin & l'innovation sociale

L'Institut Godin est un centre de Recherche & Transfert en sciences sociales basé en Hauts-de-France. Depuis 2007, notre ambition est de renforcer les liens sciences-société, à travers notre inscription dans le monde académique et nos interventions auprès des acteurs publics et privés tournés vers l'intérêt général. En 2024, l'Institut Godin devient la première organisation de Recherche & Transfert en sciences sociales labellisée « Centre de Ressources Technologiques » (CRT) par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Notre activité de R&T consiste à produire des connaissances scientifiques répondant à tous les standards de la recherche pour agir concrètement au service des acteurs par le transfert. Nous leur fournissons un appui spécifique : aide à la structuration de projets, outils de pilotage de politiques publiques, co-construction de référentiels d'évaluation, recherche-action... Cet appui se nourrit d'une participation active à la vie académique : rédaction d'articles et de rapports, participation à des manifestations scientifiques ou partenariats avec des laboratoires universitaires.

NOMBREUSES ET RÉACTUALISÉES AU FIL DES ANS, NOS SPÉCIALISATIONS THÉMATIQUES GARDENT EN COMMUN LEUR RÉSONANCE AVEC LES ENJEUX RENCONTRÉS PAR LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE LA PUissance PUBLIQUE. QUATRE GRANDS DOMAINES SONT PARTICULIÈREMENT INVESTIS : L'INNOVATION SOCIALE, LES DYNAMIQUES COLLECTIVES TERRITORIALES, L'ÉVALUATION ET LA VALORISATION, L'OPEN-INNOVATION.

En matière d'innovation sociale, l'Institut Godin intervient depuis plus de 15 ans en expertise et création de méthodes auprès des porteurs de projet (appui à l'écriture, la structuration et l'évaluation de projet) et des pouvoirs publics (appui au cahier des charges d'un appel à projets, instruction de dossiers, création de marqueurs pour la sélection et l'évaluation des projets, formation...). Pour ce faire, nous mobilisons les outils et méthodes que nous avons développés et consolidés à l'occasion des nombreux transferts réalisés, en particulier les Capteurs d'innovation sociale.



● **Les Capteurs d'innovation sociale**

Pourquoi ?

Une méthode pour appréhender, évaluer, valoriser ou développer le potentiel d'innovation sociale d'un projet, quel que soit son état d'avancement.



Pour qui ?

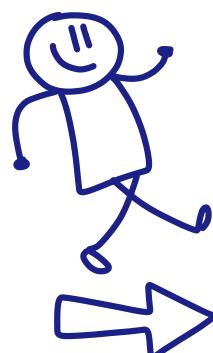
Pour celles et ceux qui ont besoin d'un éclairage sur l'innovation sociale dans le cadre de leur activité : porteurs de projet, accompagnateurs, financeurs...

Comment ?

Grâce à un ensemble de questions clés liées aux éléments caractéristiques de l'innovation sociale identifiés et consolidés à l'appui de nos expertises et recherches depuis plus de 15 ans.

Bon à savoir !

À l'occasion d'une formation réalisée en 2024 auprès des agents de la Région Hauts-de-France en charge du FSE+ Innovation sociale, nous avons remanié les Capteurs d'innovation sociale qui étaient déjà référencés par la Commission Européenne dans ses travaux (Social Experimentation. A practical guide for project promoters, 2022). Cette nouvelle mouture s'inscrit donc parfaitement dans le cadrage européen de l'innovation sociale.



● Définition préalable et éléments de caractérisation de l'innovation sociale



Telle que définie dans la loi de 2014 relative à l'ESS, l'innovation sociale désigne des projets consistant à offrir des produits ou des services répondant à des besoins sociaux non ou mal satisfaits à l'appui d'un processus de co-construction associant notamment les bénéficiaires.

Plus précisément, l'innovation sociale consiste à répondre à un besoin ou un problème constaté et partagé dans un contexte donné, c'est-à-dire exprimé par plusieurs acteurs du territoire voire par les bénéficiaires eux-mêmes.

Cette réponse s'organise collectivement :

- en coordonnant les interventions et compétences respectives des acteurs du territoire (sur un plan opérationnel) ;
- en impliquant divers acteurs dont les bénéficiaires sur le pilotage du projet (en termes de gouvernance) ;
- en s'appuyant sur différentes ressources financières ou non, émanant notamment des acteurs impliqués (financements, mise à disposition, bénévolat...).

L'innovation sociale est source d'accessibilité en apportant un produit, service ou dispositif auparavant inexistant sur le territoire afin de développer une offre (par exemple d'insertion professionnelle, d'alimentation saine et durable...) dont les modalités permettent de lever des freins (par exemple par un accompagnement adapté, une tarification adaptée...).

Elle se différencie de l'existant, par la solution apportée et par son processus de construction/production collective.

Que retenir ?

- Un besoin ou un problème constaté et partagé dans un contexte donné ;
- Une solution permettant d'accroître l'accessibilité pour les bénéficiaires et ancrée sur le territoire ;
- Un processus collectif impliquant divers acteurs dont témoignent la gouvernance partagée et la pluralité des ressources mobilisées ;
- Une solution et/ou un processus qui se différencie de l'existant.



● Questionner l'innovation sociale dans un projet

● Contexte

Partage du besoin/problème

Quelle est l'origine du projet ? Sur quels constats de départ s'appuie-t-il ?

Quel est le problème à résoudre ? Quel est le besoin à (mieux) satisfaire ?

Quel est le territoire couvert par l'action ? Qui a initié le projet ?

Qui porte le projet ?

Les constats/enjeux sont-ils partagés par d'autres acteurs ?

Lesquels ?

Sont-ils partagés par les bénéficiaires ? Qui sont-ils ?

Comment se sont-ils exprimés ?

● Solution

Accessibilité

*Quelle réponse est proposée face au problème/besoin soulevé ?
(Produit, service, dispositif ou autre)*

En quoi cela favorise-t-il l'accessibilité ?

Quels sont les bénéficiaires/usagers ciblés ?

Comment le produit/service/dispositif est-il rendu accessible auprès du public cible ? (Tarification, mobilité, canaux d'information, accompagnement, montée en compétences...)

Les bénéficiaires/usagers participent-ils à sa conception ? Comment ?

Ancrage territorial

*Comment le positionnement tient-il compte de l'existant ?
(Non concurrence, complémentarité, coopération)*

Le projet s'appuie-t-il sur les ressources du territoire ? Comment ?

Le projet permet-il de coordonner les acteurs du territoire ? Comment ?

En quoi le projet valorise-t-il le territoire ? (Patrimoine, savoir-faire...)

● Processus

Nature et implication du collectif

La solution apportée est-elle conçue et/ou produite de manière collective ?

Quels sont les acteurs qui participent au projet ?

A quelles étapes et de quelles manières participent-ils ?

Quels sont leurs apports respectifs ?

Gouvernance partagée

Des comités de pilotage associant les acteurs du projet sont-ils prévus ?

Précisez (acteurs, fréquence...)

D'autres espaces d'expression et de débats sont-ils prévus ? Précisez.

Les bénéficiaires sont-ils impliqués dans la gouvernance du projet ?

Comment ?

Pluralité des ressources

Quelles sont les ressources (monétaires ou non) mobilisées ou envisagées dans le projet ? D'où proviennent-elles ?

● Différenciation

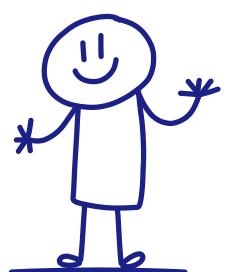
En quoi la réponse apportée se différencie-t-elle de l'existant ?

Par la solution apportée ?

Par son processus de construction/production collectif ?

Quels sont les changements visés ou qui s'opèrent ?

(Pour les bénéficiaires, les acteurs, le territoire...)



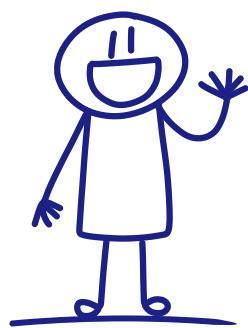


📍 21 Rue François Génin
🚩 Amiens - 80000
📞 03 22 72 49 53
✉️ contact@institutgodin.fr
🌐 institutgodin.com

Pour citer ce document :
« Les Capteurs d'innovation sociale », Institut Godin, 2026.



RECHERCHE &
TRANSFERT
SCIENCES
SOCIALES



Cofinancé par
l'Union européenne



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
CRT centre de
ressources
technologiques



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité



anrt
ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE